

Paris nage dans le bassin de la Villette

Dossier de la rédaction de H2o
September 2015

Les amoureux de la nage ont pu s'en donner à cœur joie le dimanche 6 septembre. Le bassin de la Villette accueillait la première course depuis soixante ans. La compétition était organisée par l'association Paris Swim.

Après soixante ans d'absence, la nage en eau libre revient à Paris. Dimanche 6 septembre, le bassin de la Villette s'est transformé en gigantesque piscine. Seuls les pros ont pu en profiter : les nageurs licenciés des fédérations françaises de natation, de triathlon, de sauvetage et de secourisme et de Handisport natation. La Préfecture de Paris a autorisé la tenue de cette course suite à l'avis favorable rendu par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, qui a estimé que la qualité de l'eau dans cette zone répond aux normes européennes des eaux de baignade. Cette autorisation historique reste exceptionnelle : en dehors de cette compétition, le bassin de la Villette est interdit à la baignade. Néanmoins, "il s'agit d'un signal fort, qui témoigne de notre détermination à reconquérir la qualité des eaux parisiennes pour, à terme, permettre la baignade de tous", souligne Clélia Blauel, adjointe à la maire en charge de l'environnement. Anne Hidalgo accorde à la baignade une grande importance, notamment avec son plan "Nager à Paris" qui prévoit la création de cinq nouvelles baignades urbaines. En dépit d'été, elle a également fait part de son ambition pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, et a annoncé son souhait "que le triathlon, épreuve majeure et magnifique, puisse se dérouler dans la Seine, au pied de l'Hôtel de Ville".

À

Traversée de Paris à la nage, 1907.

Les concurrents au départ.